

Le Conte de Brienne F  
Paris 27. May. 1662

N. 1.

Copie.

Monsieur;

S'il y avoit moyen de recouurer icy une copie du Testament du Prince Philippe Guill<sup>e</sup>; que vous m'avez fait l'honneur de me dire que le Roi auroit envie de le voir avant que m'expédier. Je vous assure que je me hasteroy de le produire.

Cela ne se pouvant point, à moins que de l'envoyer demander en Hollande qui pour le moins seroit une affaire de trois Semaines de temps que j'espere que S. M. de sa grace ne sera pas bien aysé de me vouloir perdre inutilement.

Je vous supplie tres-évidemment de lui vouloir représenter que si c'est pour un passage du dudit Testament, par lequel on prétend que ce Prince recommande à son Herrier de mettre un Gouverneur catholique à Orange, j'advoûe que je me souviens d'y avoir peu quelque chose de semblable.

Mais que jamais il n'a été jugé, que cela chargeast les Princes Successeurs d'aucune obligation. Comme en effet depuis la mort du dudit Prince Philippe Guill<sup>e</sup>, pas un des Gouverneurs n'a été d'autre Religion que celle de son Maître.

Dont tant s'en faut que les Subjects catholiques de cette Principauté ayant eu leur sujet de se plaindre, qu'au contraire leurs protecteurs ont toujours été autant et plus recommandez auxd<sup>s</sup> Gouverneurs par les Ordres et Instructions du Prince que ceux dits gens de leur propre Religion. Leurs Altesses ayant toujours entendu qu'on eust à traicter les uns et les autres comme frères et enfants d'une même Maison.

Et puis-je bien assurer S. M. que la Commission que j'ay pour y aller régler les affaires, très-confusis et embarrassés depuis ces dernières révoltes, ne tend à aucun autre dessein.

Obliger moy, s'il vous plaist. Monsieur, de tenir la main à faire valoir la justice de ces raisons dans celle de l'esprit du Roi, et que je ne puise point donner ce déplaisir en Hollande, que dans la hâte que j'ay de faire ce voyage, d'où on estime que je devrois déjà être revenu, j'aye sujet de mander, comme je me trouve icy accroché sur un point auquel ame du monde n'a jamais pensé, et moins que personne.

Monsieur.



Son Altesse le Prince d'Orange, Ordonne  
 par ceint de l'autorité de Son Altesse la Princesse d'Orange  
 d'Orange Cam en son nom, qu'il soit requise et autorisée par  
 Sa Ma. de la grande Bretagne, Et par son Altesse  
 Elective de Brandebourg ses Trés. hommages. Tuteur  
 Au S. Petrieu et tous autres Intervençez dans la ferme  
 générale des Domaines, et reueue de sa Principauté d'Orange,  
 de ne payer ou aduancer a qui que ce soit les fermes de la  
 ferme présentement escheuee, ou qui viendront a escheoir, sans  
 autre ordre expre de Say aetesse Sa Tr. hommée ayelle en  
 qualit que dessus, fait a la Haye le vni<sup>e</sup> May  
 de l'an mille six cent soixante et deux, signé Amelie Prince d'Orange  
 A cost le Cachet de ses armes, Et plus bas est escripte  
 Par Ordinance de Son Altesse Buysse, son servt.

I revouvois que Monsieur de Zulichem me renvoi  
 l'original de l'ordre dont A. donne copie en q. dessus  
 pour le fe obseruer par le fermier de Say R. Le S. d'orange  
 auquel je prouvez l'envoye. Exam<sup>e</sup> Mai 1662

Ollant





